

Appendice II. Termes de référence relatifs aux micro-évaluations réalisées par un prestataire de services tiers.

Les présents termes de référence ont été développés pour éclairer les agences des Nations Unies, les prestataires de services tiers et les PE sur les objectifs, délimitations, calendriers et produits livrables des micro-évaluations.

Contexte

La micro-évaluation fait partie des exigences du cadre pour l'Approche Harmonisée de Remises d'Espèces aux PE (HACT). Le cadre HACT représente un cadre opérationnel commun appliqué par les agences des Nations Unies pour la remise d'espèces à des PE gouvernementaux ou non gouvernementaux. La micro-évaluation analyse le cadre de contrôle du PE. Elle se traduit par l'attribution d'un niveau de risque (faible, modéré, significatif ou élevé). La note globale des risques est utilisée par les agences des Nations Unies, ainsi que d'autres informations disponibles (par exemple, l'historique de la collaboration avec l'agence et les résultats des précédentes activités d'assurance), pour déterminer le type et la fréquence des activités d'assurance selon les directives de chaque agence. Il est également pris en compte lors de la sélection des modalités appropriées de remise d'espèces au PE.

Objectif et délimitation de la micro-évaluation

La micro-évaluation est effectuée par un prestataire de services tiers et inclut une visite sur place auprès du PE. L'évaluation consiste principalement à réaliser des entretiens avec le personnel du PE et à examiner la documentation utile permettant de remplir le questionnaire de micro-évaluation (annexe 2). Le questionnaire fournit une cote de risque globale fondée sur les réponses fournies.

- **Risque faible** : indique un système de gestion financière et un cadre de contrôle opérationnel bien développé, avec une faible probabilité d'impact négatif sur la capacité du PE à appliquer le programme conformément au plan de travail.
- **Risque modéré** : indique un système de gestion financière et un cadre de contrôle développé, avec une probabilité modérée d'impact négatif sur la capacité du PE à appliquer le programme conformément au plan de travail.
- **Risque significatif** : indique un système de gestion financière ou un cadre de contrôle sous-développé, avec une probabilité significative d'impact négatif sur la capacité du PE à appliquer le programme conformément au plan de travail.
- **Risqué élevé** : indique un système de gestion financière et un cadre de contrôle sous-développé, avec une probabilité élevée d'impact négatif potentiel sur la capacité du PE à appliquer le programme conformément au plan de travail.

La micro-évaluation évalue les capacités de gestion financière du PE (c'est-à-dire la comptabilité, les passations de marchés, l'information, les contrôles internes, etc.) afin de définir la cote de risque globale et les activités d'assurance. La cote de risque, avec d'autres informations disponibles, est également prise en compte lors de la sélection des modalités appropriées des remises d'espèces au profit d'un PE, en fonction du modèle de gestion de chaque agence (ce qui fait l'objet de plus amples détails dans la section 8).

Calendrier

L'évaluation devrait être effectuée (visite sur place incluse) en deux semaines à compter de l'engagement du prestataire de services. L'agent de coordination pour le cadre HACT et/ou le coordonnateur inter-agences devront présenter le prestataire de services au PE afin de faciliter la coordination de la visite sur place.

Procédures de micro évaluation/produits livrables

En préparation de l'évaluation, le prestataire de services reçoit des informations générales concernant le PE et le programme de la part de l'agent de coordination pour le cadre HACT et/ou du coordonnateur inter-agences. Le prestataire de services examine cette documentation avant d'effectuer une visite sur place auprès du PE. Le prestataire de services devrait également demander à l'avance au PE les documents qu'il souhaiterait consulter et les entretiens qu'il voudrait organiser une fois sur place, afin de garantir une utilisation efficace de son temps sur place.

Le prestataire de services tiers remplit également le questionnaire de micro-évaluation (annexe 2, avec instructions) sur la base des procédures mises en œuvre au cours de la période d'évaluation. Le prestataire de services examine les résultats du questionnaire avec le personnel compétent de l'agence et l'agent de coordination pour le cadre HACT, avant de le finaliser. Après finalisation, le prestataire de services remet un résumé analytique détaillant la cote de risque globale et les risques particuliers identifiés, ainsi que le questionnaire rempli.

Qualifications du prestataire de services tiers

Le prestataire de services tiers doit être rompu à la réalisation d'évaluations similaires à une micro-évaluation et à l'évaluation des risques liés aux capacités de gestion financière organisationnelle (c'est-à-dire la comptabilité, l'établissement de rapports, la passation de marchés et les contrôles internes). Le prestataire devrait également connaître le système des Nations Unies, ainsi que le domaine du développement.

Le CV de l'ensemble des membres de l'équipe d'évaluation devrait être fourni et inclure des détails sur les missions effectuées par les membres du personnel concernés, y compris sur les missions en cours, en indiquant les responsabilités assumées par chacun et leurs qualifications et expérience au titre d'évaluations similaires.

Éléments à fournir au prestataire de services tiers avant le début du travail sur le terrain

L'agence doit fournir la documentation suivante avant d'entamer le travail sur le terrain :

- Le plan de travail de l'agence, le bilan commun de pays et le CPAP, ou l'équivalent ;
- Les macro-évaluations antérieurement réalisées dans le pays ; et
- Tout autre document susceptible d'aider le prestataire à mieux comprendre la situation du pays du point de vue des Nations Unies.

Le prestataire de services tiers devrait examiner les informations reçues avant de procéder à l'évaluation.

Annexe 1. Informations spécifiques au programme

Les informations suivantes devraient être fournies au début de la micro-évaluation.

Nom du partenaire d'exécution :	
Nom du programme :	
Numéro du programme :	
Contexte du programme :	
Lieu du programme :	
Agent(s) de liaison du programme :	
Lieu de conservation des registres :	
Devise des registres tenus :	
Période de transactions couverte par la micro-évaluation :	
Fonds reçus au cours de la période couverte par la mission d'attestation :	
Dépenses engagées/déclarées au cours de la période couverte par la mission d'attestation :	
Début prévu de la micro-évaluation :	
Nombre estimatif de jours nécessaires à la visite auprès du PE :	
Demandes particulières à prendre en compte au cours de la micro-évaluation :	
Modalité de remise d'espèces utilisée par le PE :	

Annexe 2: Questionnaire de la Micro évaluation

Veillez vous référer au document en format Excel contenant des formules, fourni séparément pour le questionnaire et qui doit obligatoirement être utilisé. Ce fichier Excel peut également être trouvé sur le site www.undg.org/.

Instructions

Ce questionnaire comporte des questions relatives à sept domaines considérés. Certaines questions sont considérées comme des « questions importantes » ce qui implique qu'elles ont un plus grand impact dans l'évaluation du fonctionnement effectif du cadre de contrôle du PE.

1. Répondre à chaque question par « oui », « non » ou « N/A » (pour « Non Applicable ») à partir du menu déroulant de la colonne appropriée.
2. Attribuer un niveau de risque (élevé, significatif, modéré ou faible) pour chaque question, en fonction de la réponse obtenue. Par exemple, si la question concerne un élément dont la réponse idéale devrait être « oui », mais pour lequel la réponse « non » a été donnée, il devrait être évalué relativement au niveau de risque qu'il représente pour le fonctionnement effectif du système de contrôle du PE. L'attribution d'un niveau de risque à chaque question oblige l'évaluateur à faire preuve de discernement en ce qui concerne la manière dont la réponse affectera l'efficacité du système de contrôle du PE. **Attention : L'ÉVALUATION DE RISQUE APPROPRIÉE OU « NON APPLICABLE » DOIT ÊTRE SÉLECTIONNÉE POUR CHAQUE QUESTION. S'IL Y A DES QUESTIONS PORTANT LA MENTION « ERREUR », LE CALCUL DU NIVEAU DE RISQUE POUR LA CATEGORIE ET POUR L'ENSEMBLE SERA ERRONE!**
3. Les cotes de risque à utiliser sont:
 - **Élevé** – La réponse à la question indique un risque pour le fonctionnement effectif du système de contrôle du PE qui a une probabilité élevée d'impact négatif potentiel sur la capacité du PE à exécuter le programme en respectant le plan de travail et les objectifs établis;
 - **Significatif** – La réponse à la question indique un risque pour le fonctionnement effectif du cadre de contrôle du PE qui a une probabilité significative d'impact négatif potentiel sur la capacité du PE à mettre en œuvre le programme en respectant le plan de travail et les objectifs établis;
 - **Modéré** – La réponse à la question indique un risque pour le fonctionnement effectif du cadre de contrôle du PE qui a une probabilité modérée d'impact négatif potentiel sur la capacité du PE à mettre en œuvre le programme en respectant le plan de travail et les objectifs établis; ou
 - **Faible** – La réponse à la question indique un risque pour le fonctionnement effectif du cadre de contrôle du PE qui présente une probabilité faible d'impact négatif potentiel sur la capacité du PE à mettre en œuvre le programme en respectant le plan de travail et les objectifs établis;
 - *N/A- La question spécifique n'est pas applicable pour le PE et donc aucune cote de risque n'a été attribué(e)*
4. La colonne des Points liés aux Risques attribue automatiquement des points à chaque question correspondant au niveau de risque.
5. Les points sont attribués de la manière suivante:

Niveau de risque	Points: questions non- clés	Points: questions clés
H – Risque élevé	4 points	8 points
S – Risque significatif	3 points	6 points
M – Risque modéré	2 points	4 points
L – Risque Faible	1 point	1 point

6. Utiliser la colonne «Remarques / Observations» située à côté de chaque question pour fournir des détails de votre évaluation ou pour mettre en évidence des observations importantes. Ce document pourra par la suite être consulté par l'agence au cours de la mise en œuvre d'autres activités d'assurance en rapport avec le PE. Des informations suffisantes devraient être fournies dans le présent document pour permettre à l'agence de comprendre les détails et ce qui justifie votre évaluation.

Calcul du niveau de risque par domaine

Pour chaque domaine, les points relatifs au risque sont additionnés et divisés par le nombre de questions applicables dans ce domaine, pour donner un niveau de risque. Le mode de calcul est une moyenne pondérée où les questions clés ont une pondération double par rapport aux questions non-clés tel qu'illustré dans la note 1.

Calcul du niveau de risque global

Pour toutes les questions du questionnaire, les points relatifs au risque sont additionnés et divisés par le nombre de questions applicables pour donner une note moyenne globale. Le mode de calcul est une moyenne pondérée où les questions clés comportent une pondération double par rapport aux questions non-clés tel qu'illustré dans la Note 1.

Note 1 –Méthode d'attribution des niveaux de risque aux points risque

Conformément au paragraphe 5, les questions clés reçoivent le double des points de risque, ce qui implique un mode de calcul de la moyenne pondérée aussi bien pour le niveau de risque global que pour celui du domaine considéré. Par conséquent, le niveau de risque attribué aux questions clés a deux fois plus de poids dans la détermination du niveau de risque.

Considérant les deux scénarios suivants avec le niveau de risque pour les différentes questions:

1. Scénario 1: Il y a trois questions non- clés et qui ont des pondérations égales
2. Scénario 2: La première question est clé et les deux autres questions sont non- clés.

Scénario 1	<i>Niveau de risque</i>	<i>Points</i>	Scénario 2	<i>Niveau de risque</i>	<i>Points</i>
Question 1	Elevé	4	Question clé 1	Elevé	8
Question 2	Faible	1	Question 2	Faible	1
Question 3	Faible	1	Question 3	Faible	1
Total des points relatifs au risque:		6	Total des points relatifs au risque:		10
Risque global	Modéré	2	Risque global	Significatif	3.3

La feuille de calcul Excel attribue automatiquement le niveau de risque en utilisant l'algorithmme suivant:

1. Seules les questions applicables sont prises en compte
2. Un minimum de points est calculé dans le domaine considéré lorsqu'un niveau de risque faible est attribué à toutes les questions
3. Un maximum de points est calculé dans le domaine considéré lorsqu'une cote de risque élevée est attribuée à toutes les questions
4. Pour chaque niveau de risque, les intervalles sont calculées en faisant une répartition équitable entre les points applicables les plus faibles et les plus élevés
5. Les points de risque obtenus sont rapprochés à l'une des quatre intervalles de risque pour déterminer la catégorie de risque global

Le même algorithmme doit être appliqué lors du calcul de l'estimation globale des risques pour le PE.

Annexe 3: Exemple de rapport de Micro évaluation

Page de garde

Micro évaluation de [Nom du PE] Pour le compte de [Nom de/des Agences des Nations Unies] Nom du tiers prestataire de services Date

Table des matières

1. Contexte, champ d'application et méthodologie
2. Synthèse des Résultats de l'évaluation des risques
3. Conclusions détaillées et recommandations du contrôle interne
Annexe I. Informations sur le Partenaire d'exécution et le Programme
Annexe II. Organigramme du Partenaire d'Exécution
Annexe III. Liste des personnes rencontrées
Annexe IV. Questionnaire de la Micro évaluation

1. Contexte, champ d'application et méthodologie

Contexte

La micro évaluation fait partie des exigences du cadre pour l'Approche Harmonisée de Remises d'Espèces aux PE (HACT). Le cadre HACT représente un cadre opérationnel commun appliqué par les agences des Nations Unies pour la remise d'espèces à des PE gouvernementaux ou non gouvernementaux.

La micro évaluation analyse le cadre de contrôle du PE. Elle se traduit par l'attribution d'un niveau de risque (faible, modéré, significatif ou élevé). La note globale des risques est utilisée par les agences des Nations Unies, ainsi que d'autres informations disponibles (par exemple, l'historique de la collaboration avec l'agence et les résultats des précédentes activités d'assurance), pour déterminer le type et la fréquence des activités d'assurance selon les directives de chaque agence. Il est également pris en compte lors de la sélection des modalités appropriées de remise d'espèces au PE.

Champ d'application

La micro-évaluation fournit une évaluation globale du programme, des politiques en matière de gestion financière et opérationnelle, des procédures, des systèmes et des contrôles internes du Partenaire d'Exécution. Elle inclut:

- Un examen du statut juridique du PE, de sa structure de gouvernance et sa viabilité financière la capacité de gestion financière, de la gestion du programme, de la structure organisationnelle et de son personnel, des politiques et procédures comptables, des actifs immobilisés et inventaires, du rapport et du suivi financier, et des passations de marché;
- Un accent particulier sur le respect des politiques, des procédures, des règlements et des dispositions institutionnelles qui sont émises à la fois par le gouvernement et par le partenaire d'exécution.

Elle intègre les résultats de toutes les micros évaluations antérieures qui ont été menées chez le Partenaire d' Exécution.

Méthodologie

Nous avons procédé à la micro-évaluation du [date] au [date] à [préciser les lieux].

Sur base des échanges avec la direction, de l'observation et des contrôles inopinés de transactions, nous avons évalué le Partenaire d'exécution et le système de contrôle interne concerné en mettant l'accent sur:

- L'efficacité des systèmes à fournir à la direction du Partenaire d'Exécution des informations qui sont précises et en temps opportun relatives à la gestion des fonds et actifs, conformément aux plans de travail et aux contrats avec les agences des Nations Unies;
- L'efficacité générale du système de contrôle interne dans la protection des actifs et des ressources du Partenaire d'Exécution.

Nous avons discuté des résultats de la micro évaluation avec le personnel des agences des Nations Unies concerné et avec le PE avant la finalisation du rapport. La liste des personnes rencontrées et interrogées au cours de la micro-évaluation est disponible à l'Annexe III.

2. Synthèse des résultats de l'évaluation des risques

[Résumé de l'évaluation globale des risques].

Le tableau ci-dessous résume les résultats et les principales insuffisances du contrôle interne identifiées lors de l'administration du questionnaire de micro-évaluation (à l'annexe IV). Les conclusions et les recommandations détaillées sont précisées à la section 3, ci-dessous.

Domaine évalué	Evaluation du risque*	Brève justification de la notation (principales insuffisances du contrôle interne)
1. Partenaire d'exécution		
2. Gestion du Programme		
3. Structure organisationnelle et dotation en personnel		
4. Politiques et procédures comptables		
5. Immobilisations et stocks		
6. Rapport Financier et Suivi		
7. Passation de marchés		
Evaluation globale des risques		

* Elevé, Significatif, Modéré, Faible

3. Résultats détaillés du contrôle interne et recommandations

No.	Description du constat	Recommandation et réponse de la direction du PE
1.	<p>Exemple: formation insuffisante pour le personnel</p> <p>Nous avons remarqué que le personnel qui travaille à la Comptabilité avait essentiellement un profil comptable /administratif, n'avait pas reçu de formation selon les règles établies des Nations Unies en matière de gestion et de rapport financier, et n'avait reçu qu'une formation informelle « sur le tas » relativement au système de comptabilité GABS.</p> <p>Le manque de formation suffisante augmente le risque d'erreur et de non-respect des règles établies par les Nations Unies en matière de rapports financiers</p>	<p>Exemple:</p> <p>L'organisation devrait s'assurer que le personnel est correctement formé et connaît bien les règles établies par les Nations Unies en matière de rapports financiers.</p> <p>Réponse de la direction du PE</p> <p>Il a été convenu avec le partenaire qu'une séance de formation sur le HACT et le FACE se tiendra le mois prochain avec l'appui du point focal HACT de l'agence</p>
	Etc	

Annexe I. Informations sur le PE et le Programme

Nom du partenaire d'exécution :	
Code ou ID du Partenaire d'exécution dans les registres de l'UNICEF, du PNUD, de l'UNFPA (selon le cas)	
Les coordonnées du Partenaire d'Exécution (nom, adresse e-mail et numéro de téléphone du contact):	
Les programmes mis en œuvre en relation avec l'agence/les agences des Nations Unies correspondante(s) :	
Le responsable principal du (des) programme(s) de l'agence ou des agences des Nations Unies	
Lieu(x) du (des) programme(s)	
Lieu de conservation des registres du (des) programme(s) de l'agence ou des agence (s) des Nations Unies :	
Devise des registres conservés:	
Les dernières dépenses engagées/déclarées à l'UNICEF, au PNUD et à l'UNFPA (selon le cas) durant la période financière de référence;	
Modalité(s) de remise d'espèces utilisée(s) par l'agence ou les agences des Nations Unies auprès du PE	
Date prévue pour le démarrage de la micro évaluation :	
Nombre de jours nécessaires pour la visite chez le PE:	
Demandes particulières à prendre en compte au cours de la micro évaluation:	

Annexe II. Organigramme du Partenaire d'exécution

Annexe III. Liste des personnes rencontrées

Nom	Institution/organisation	Poste

Annexe IV. Questionnaire de la micro évaluation

Copier ici le questionnaire rempli et le donner à l'agence Onusienne sous le format Excel original.